

AVIS AUX AVOCATS ET JUSTICIAIBLES

L'AUDIENCE DE LA PREMIÈRE CHAMBRE SOCIALE
DU JEUDI 04 DÉCEMBRE 2025 N'AURA PAS LIEU EN RAISON DE LA
TENUE DE LA CONFÉRENCE INTRENATIONALE DU BARREAU.

EN CONSÉQUENCE, TOUTES LES AFFAIRES INSCRITES AU RÔLE
DE LADITE AUDIENCE AINSI QUE LES DÉLIBÉRÉS DU JOUR
SONT RENVOYÉS AU JEUDI 08 JANVIER 2026 À 09 H.

Fait à Lomé, ce 02 décembre 2025

LE GREFFIER EN CHEF

